

La mère me demande encore une pension alimentaire

Par saint clair antoine, le 17/09/2018 à 04:05

bonjour,mon fils à 22ans ,dois- je toujours verser la pension alimentaire tout en sachant qu il ne va plus a l'école et reste chez sa mère sans travailler .merci

Par Visiteur, le 17/09/2018 à 11:32

Bonjour,

la majorité n'entraine pas forcément l'arret de la PA. De toute façon c'est au juge d'en decider; pas à vous.